

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Paluel-l-expertise-americaine-necessaire-apres-l>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Vidéos > **Paluel : l'expertise américaine nécessaire après l'accident du générateur de vapeur**

3 octobre 2016

Paluel : l'expertise américaine nécessaire après l'accident du générateur de vapeur

Le 31 mars 2016, un générateur de vapeur (qui devait être déplacé) a chuté de 20 mètres. Le bâtiment réacteur numéro 2 de la centrale nucléaire de Paluel était à l'arrêt pour maintenance.

Il n'y a pas eu de blessé mais des agents ont été choqués. Cet accident continue à susciter beaucoup d'interrogations. Une expertise judiciaire a été ouverte.

Le réacteur 2 est maintenu à l'arrêt. Le générateur n'a pas encore pu être sorti du bâtiment.

Le groupe américain Westinghouse, spécialisé dans la réalisation et la maintenance d'installations nucléaires doit être consulté. Les élus de Seine-Maritime qui siègent à la commission locale d'information l'ont appris.

Framatome avait signé en 1981 un accord de coopération technique avec ce groupe qui avait déposé la licence pour les réacteurs à eau pressurisée comme ceux de Paluel.

Reportage de Jean-Marc Pitte, Stéphane Gérain et Judikaëlle Rousseau

Intervenants : Guillaume Blavette, "Stop EPR, ni à Penly, ni ailleurs", Martial Hauguel, vice-président Conseil départemental chargé de l'environnement